
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vaccination contre la Covid-19 : pas de dose de rappel pour le moment en dehors des plus vulnérables et des plus âgés

16 juillet 2021

Pour anticiper les prochaines étapes de la campagne vaccinale, la direction générale de la santé a saisi la HAS sur la question de savoir si une dose de rappel de vaccin est nécessaire pour toute personne ayant un schéma vaccinal complet. La HAS prend acte de l'annonce par le président de la République de la mise en place d'une campagne de rappel vaccinal chez les personnes ayant été primovaccinées prioritairement dès les mois de janvier et février 2021, qui représentent la population la plus vulnérable et la plus âgée. La HAS indique qu'il n'y a pas lieu pour le moment de proposer une dose de rappel en population générale, et qu'il faut suivre l'efficacité des vaccins dans le temps y compris sur les éventuels nouveaux variants qui pourraient apparaître.

Les premiers objectifs de la campagne de vaccination contre le SARS-CoV-2 étaient de réduire la mortalité, les formes graves de la Covid-19 et la tension sur le système de santé. Depuis plusieurs semaines, il s'agit en outre de contrôler la circulation du virus et de contenir l'épidémie, qui avec l'apparition de variants plus transmissibles repart de manière rapide dans un certain nombre de départements.

Au 15 juillet, plus de 36 millions de personnes ont reçu au moins une dose de vaccin et plus de 29 millions ont un schéma de vaccination complet, soit respectivement plus de 54% et de 43% de la population en France. La HAS réaffirme que la vaccination du plus grand nombre est le meilleur moyen de lutter contre l'épidémie de Covid-19 et l'émergence de nouveaux variants. Elle regrette le ralentissement du rythme de la campagne et estime que la priorité pour les prochaines semaines est de tout mettre en œuvre afin d'augmenter la couverture vaccinale, en particulier chez les personnes âgées de plus de 80 ans pour lesquelles la couverture vaccinale est encore insuffisante (de l'ordre de 80%) malgré leur grande vulnérabilité face à la maladie. Il est également essentiel de maintenir un haut niveau d'adhésion aux mesures de prévention et de dépistage, de traçage des contacts et de respect de l'isolement en cas d'infection ou de contact avec un cas confirmé.

En anticipation des prochaines étapes de la campagne de vaccination, la direction générale de la santé a saisi la HAS afin qu'elle l'éclaire sur la nature des données nécessaires pour évaluer la pertinence éventuelle d'une dose de rappel chez les personnes vaccinées contre la Covid-19. Ce qu'on appelle la troisième dose, mais qui recouvre également la question d'un rappel pour ceux qui ont été vaccinés avec une dose unique de vaccin Janssen et ceux qui ayant déjà contracté la Covid-19 n'ont eu besoin que d'une seule dose de vaccin pour compléter leur schéma vaccinal. A cette question s'ajoute celle de la date à laquelle ces données seront disponibles ainsi que les études complémentaires qu'il faudrait lancer. Ces travaux sont menés en lien avec l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Après les avis du Conseil d'orientation stratégique de la vaccination et du Conseil scientifique, le président de la République a annoncé le 12 juillet dernier la mise en place d'une campagne de rappel vaccinal à la rentrée chez les personnes qui ont été vaccinées en priorité dès les mois de janvier et février dernier, qui représentent la population la plus vulnérable et la plus âgée. La HAS publie aujourd'hui un premier avis sur l'évaluation de la pertinence clinique d'une injection de rappel en population générale.

Des réponses attendues avant d'envisager une 3ème dose en population générale

S'il paraît très probable qu'une injection de rappel procurera effectivement un effet boost (que ce soit avec le même vaccin, un vaccin faisant appel à une autre plateforme, voire un vaccin adapté aux variants préoccupants), les données disponibles à ce jour ne permettent pas d'évaluer précisément l'impact ni la nécessité d'un tel rappel sur la prévention des échecs vaccinaux. Les études en cours permettront d'avoir des éléments précis sur ce point.

Sur la base des données actuellement disponibles, la HAS estime donc qu'il n'y a pas d'argument pour recommander l'administration d'une dose de rappel au-delà des personnes déjà ciblées par les décisions gouvernementales, et ce, quels que soient les vaccins initiaux. Elle souligne en outre la nécessité de favoriser la primovaccination complète de la population. La pertinence d'un rappel en population générale pourrait être établie si une diminution de la protection contre la Covid-19 dans le temps était mise en évidence sur la base d'échecs vaccinaux constatés en vie réelle (et pas seulement sur la base d'une baisse du taux d'anticorps) ou si un nouveau variant « résistant » aux vaccins actuellement disponibles émergeait sur le territoire.

Pour évaluer la pertinence d'un rappel de vaccination contre le SARS-CoV-2, la HAS **insiste donc sur la nécessité de surveiller l'évolution au cours du temps des échecs vaccinaux (dans la foulée de la deuxième dose) et des infections chez les personnes complètement vaccinées (à distance de la deuxième dose). Elle encourage la mise en place d'études cliniques et en vie réelle pour identifier rapidement toutes les situations de baisse de la protection conférée par la vaccination (populations particulières, schéma de primovaccination, émergence de nouveaux variants, etc.).**

En parallèle, la HAS soutient la mise en place d'études visant à évaluer l'immunogénicité (c'est-à-dire la capacité à provoquer une réaction immunitaire) et la bonne tolérance d'une dose de rappel chez les personnes ayant reçu une primovaccination complète contre la Covid-19. Ces données seront essentielles pour définir, si l'administration d'une dose de rappel s'avère nécessaire, les populations cibles, ainsi que le moment optimal pour cette administration et le type de vaccins à utiliser.

Ces conclusions sont établies sur la base des connaissances scientifiques actuelles et dans le contexte épidémiologique français. Elles seront donc nécessairement réexaminées à la lumière des nouvelles données à venir.

Nous contacter

Service de presse HAS

Florence Gaudin - Cheffe de service

Nicolas Jacquemard - Attaché de presse - 01 55 93 73 55

Stéphanie Lecomte - Attachée de presse - 01 55 93 73 17

Marina Malikité - Attachée de presse - 01 55 93 73 52

contact.presse@has-sante.fr